



# Enseignement : quand le féminin l'emporterait sur le masculin

Par Isabelle Marlier

L'INFLATION CONSTANTE DU PERSONNEL FÉMININ DANS LE CORPS ENSEIGNANT EST UN PHÉNOMÈNE INTRIGANT. Il signale apparemment une victoire historique : 70 % des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus (sauf universités), sont des femmes alors que le ratio était plus qu'inversé un siècle plus tôt. Quand on lit l'âpre et douloureuse et vigoureuse lutte du sexe dit faible pour obtenir, d'abord une éducation équivalente à celle des hommes, ensuite le droit de travailler comme les hommes, notamment d'enseigner, et d'enseigner aussi aux hommes, il semble qu'on ne puisse qu'être impressionné par ce succès qui, certainement, a dépassé les aspirations les plus ambitieuses des pionnières du féminisme. Pourtant, quelque chose cloche. Une égale représentativité des deux genres parmi les enseignants, comme dans tout corps de métier, serait une victoire non seulement pour les femmes mais pour le genre humain. Une telle disproportion, un tel renversement de situation incite à la suspicion : y aurait-il un phénomène sous-jacent ? Y aurait-il une autre lecture à faire de la multiplication des femmes, de la disparition des hommes, dans certains pans de l'enseignement ? Autrement dit : hormis l'histoire d'une conquête et d'une réussite, n'est-ce pas celle d'un échec et d'une fuite ?

## Un statut en chute libre

Il y a moins d'un siècle, quand et là où l'école apparaissait comme une promesse d'ascension sociale, l'enseignant était un maître. Un savant respecté, une autorité morale, un hôte de prestige<sup>1</sup>. Il n'était pas grassement payé mais, très considéré, il se tenait sans rougir entre le médecin et le maire, au carrefour du savoir et du pouvoir. Ses compétences et son influence excédaient d'ailleurs le champ scolaire : secrétaire communal, chantre, metteur en scène, directeur de chorale, conseiller polyvalent, il brillait dans la vie communautaire. Devenir enseignant était une promotion, une source de fierté : on pouvait en rêver.

En 2013, la Varkey Gems Foundation a publié un Index du statut des enseignants<sup>2</sup>, le rapport d'une étude internationale réalisée auprès de 1 000 personnes dans chacun des 21 pays<sup>3</sup> sélectionnés, sondant les représentations suscitées par certaines catégories professionnelles. Il a été notamment demandé aux personnes consultées d'attribuer un rang à 14 professions selon le degré de respect qu'elles leur inspirent : instituteur, professeur de secondaire, chef d'établissement scolaire, médecin, infirmier, bibliothécaire, travailleur social, webdesigner, policier, ingénieur, avocat, comptable, conseiller en gestion, représentant local du gouvernement.

C'est en Chine, Grèce, Turquie, Corée du Sud et Nouvelle-Zélande que le respect envers la figure de l'enseignant est à son comble tandis qu'il frôle le néant en Israël, République tchèque, Italie, Allemagne, ainsi qu'au Japon et au Brésil. Entre les deux extrêmes, on trouve la Finlande, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis. Cette répartition se confirme à la question « encourageriez-vous votre enfant à devenir enseignant ? » : là où l'on n'estime guère la fonc-

<sup>1</sup> Pour l'exemple, voir Albert Thierry, *L'homme en proie aux enfants*, Éditions Fabert, Paris, 2010.

<sup>2</sup> *Global Teacher Status Index*. La Varkey Foundation est une fondation caritative vouée à l'amélioration des normes d'enseignement au bénéfice d'enfants défavorisés. C'est le bras philanthropique de la GEMS Education (Global Education Management Systems), entreprise internationale fondée à Dubai.

<sup>3</sup> Israël, Brésil, République tchèque, Italie, Japon, Allemagne, Suisse, Portugal, Finlande, France, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis, Pays-Bas, Singapour, Égypte, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Turquie, Grèce, Chine.

tion, la réponse est surtout négative et le rapport s'inverse à mesure que le respect croît. Notons que, dans 80 % des pays, les chefs d'établissement sont mieux considérés que les profs du secondaire (sauf en Chine et en Grèce) et ces derniers moins déconsidérés que ceux du primaire (sauf en Chine, en France et aux États-Unis).

En Chine, l'enseignant bénéficie du respect dû à un médecin ; en Finlande, Grèce, République tchèque, Suisse, Italie, à un travailleur social ; au Japon, à un représentant local du gouvernement ; en France et aux États-Unis, à un bibliothécaire ; au Royaume-Uni et au Portugal, à un infirmier.

Au-delà des disparités nationales, c'est le couple travailleur social/bibliothécaire qui l'emporte majoritairement dans les représentations.

Ces résultats ne coïncident que rarement avec ceux de l'enquête PISA<sup>4</sup> puisque tant le Japon que la Finlande y cartonnent, alors que la Grèce et la Turquie y font triste figure : il apparaît que le respect voué à l'enseignant dans un pays donné n'est pas nécessairement lié aux résultats obtenus par les élèves de ce pays dans la compétition internationale. De même, il semblerait ne pas y avoir de corrélation significative entre le salaire perçu par les enseignants et le respect qui leur est démontré (on est très respecté et fort mal payé en Grèce, peu estimé et très bien payé en Allemagne) – salaire estimé la plupart du temps avec justesse dans la plupart des pays et jugé inférieur à la rétribution que la fonction réclame (dans 95 % des pays, on plaide pour une augmentation pouvant aller jusqu'à 40 %<sup>5</sup>), sauf en France, au Japon et aux États-Unis. Par contre, on observe une forte corrélation entre le niveau de salaire et le degré de réussite des élèves : à part en Chine (où la situation est paroxystique puisque le salaire, au vingtième rang sur les 21 pays, est inversement proportionnel au score PISA, rang 3), la pyramide relative à la rétribution des enseignants épouse celle des résultats des élèves : du pire (Brésil, Israël) au meilleur (Singapour, Finlande) en passant par le passable (France, Royaume-Uni). De là, peut-être, à la question « les enseignants devraient-ils être rémunérés en fonction des résultats des élèves ? », un plébiscite qui transcende les frontières.

L'enseignant du troisième millénaire serait donc assimilable au bibliothécaire, au travailleur social et à l'infirmier. Resterait à identifier à leur tour les représentations liées à ces professions, ou peut-être suffit-il d'observer la place qu'occupent ces travailleurs dans la société ? Quel est le point commun entre les secteurs de l'éducation, de l'action sociale et de la santé ? Ce sont des services au public et à la personne : des métiers de l'humain et du soin au sens large, soit du « care »<sup>6</sup>.

Ce sont aussi, ce sont surtout, des rôles aux trois-quarts assumés par des femmes<sup>7</sup>.

## Enseigner : une fonction de l'utérus ?

La féminisation galopante du personnel éducatif dans l'enseignement obligatoire est un phénomène mondial<sup>8</sup>, qui pose notamment problème au niveau de la socialisation des élèves puisque ces derniers se trouvent, dans le milieu scolaire, en manque de modèles et référents masculins<sup>9</sup>.

Pourquoi la part des hommes, majoritaire il y a moins d'un siècle, s'est-elle rabougrie comme peau de chagrin ? Ils n'ont pas été chassés manu militari, on ne leur a pas coupé les vivres, il n'y a jamais eu de quota restreignant leur accès à la profession, on n'a pas agité d'arguments relevant de la loi ou de la nature pour les décourager, comme ce fut le cas pendant des siècles envers les femmes dont l'ensemble de la société refusait puis négligeait l'éducation – sauf aux « métiers convenables à leur sexe » comme « les arts ménagers ». Il n'y a pas eu de complot, les femmes ne se sont pas mobilisées pour bouter les hommes hors des équipes éducatives ou les empêcher d'y pénétrer. Alors pourquoi sont-ils aujourd'hui si peu à convoiter des postes que la tradition leur offrait clé-sur-porte ? Pourquoi cette désaffection, cet abandon, ce criant désintérêt ?

Certains disent que tout ceci est très simple à comprendre : les femmes étant biologiquement conformées pour s'occuper d'enfants, elles se sont ruées comme un jour de soldes sur les fonctions qui leur permettaient d'épancher cet irrépressible penchant. L'argument est également servi quand il s'agit de justifier leur sur-représentation dans le personnel paramédical, ou le cliché de la secrétaire : les détentrices d'utérus seraient prédisposées à prendre soin des autres.

<sup>4</sup> Le programme PISA (Program for International Student Assessment) est un faisceau d'études triennal qui mesure et compare les performances des systèmes éducatifs des pays membres et non membres de l'OCDE, via des épreuves auxquelles sont soumis les élèves.

<sup>5</sup> Ces 40 % coïncident avec ceux préconisés par l'économiste Robert Gary-Bobo, auteur d'une étude sur le niveau de rémunération des enseignants.

<sup>6</sup> *Care* (mot anglais) : s'occuper de, prendre soin, se soucier de, faire attention. Des recherches féministes ont initialement mis en lumière le sens social des activités de soin (liens d'interdépendance) essentielles à la société et cependant peu considérées et mal rémunérées, auxquelles s'intéressent désormais la sociologie, la psychologie, la philosophie, etc.

<sup>7</sup> Caroline DL, « Féminisation du corps enseignant : la baisse des salaires, revers de la médaille », *L'Obs Le Plus*, 10/03/2013.

<sup>8</sup> Sauf dans les pays où les filles accèdent peu ou prou à l'école et où le travail des femmes n'est pas du tout reconnu et/ou autorisé.

<sup>9</sup> Une absence qui renchérit parfois sur celle du père dans le milieu familial : 85 % des parents de familles monoparentales, qui représentent presque un quart des ménages, sont des femmes.

<sup>10</sup> *Les indicateurs de l'enseignement*, Enseignement et recherche scientifique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 9<sup>e</sup> édition, 2014, p. 72.

Quant aux propriétaires de prostate, férus de défis et d'aventure comme chacun sait, ils ont profité de ce tsunami pour filer en douce, soulagés de ne plus se coltiner des tâches féminines. C'est ce que les statistiques prouveraient : 97 % de femmes en maternelle, 82 % dans le primaire, 68 % dans le spécialisé, 63 % dans le secondaire<sup>10</sup>. Rien de plus à trouver ici que l'expression de deux natures différentes, l'une virile, l'autre maternelle, entraînant chacun vers son destin : être un homme, être une femme... Une vocation, en somme.

Mais les faits historiques contredisent radicalement cette thèse naturaliste, qui ne montrent pas les hommes pressés de se débarrasser de la fonction éducative comme d'une corvée ménagère. Bien au contraire. Que de farouches et violentes résistances ont-ils opposées, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècles, au nom de la morale, de l'économie, de la culture, de la biologie et même de la survie de l'humanité... En résumé, l'histoire est la suivante : les premières femmes qui, transgressant l'interdit, préparent le baccalauréat, le font en cachette et suivent des cours privés pour accéder au latin et au grec (ou sont autorisées exceptionnellement à fréquenter les écoles de garçons pour bénéficier de cet enseignement)<sup>11</sup>. Quand elles obtiennent des postes d'encadrement dans les écoles, à la suite du passage d'épreuves semblables à celles des hommes, elles ne sont ni rémunérées ni autorisées à mentionner leur grade. Grade d'ailleurs parfois escamoté sur le diplôme, ce qui empêche la dépositaire de participer à la direction de son Alma Mater : une autre manière de nier aux femmes un statut de membre à part entière. Partout dans le système scolaire, la ségrégation est la règle et la mixité l'exception. Les établissements pour filles reçoivent moins de subventions que ceux réservés aux garçons et le salaire des enseignantes, à compétences égales, est très inférieur à celui de leurs confrères. On argue alors qu'un homme est doublement payé car il doit entretenir épouse et progéniture – on impute d'ailleurs aux femmes salariées le chômage et le célibat masculins. Enfin, on tente d'empêcher les femmes d'enseigner quoi que ce soit aux hommes. Bref, ce qui est à chaque stade refusé, c'est l'égalité : d'éducation, de formation, de reconnaissance symbolique (grade), de valorisation économique (salaire)<sup>12</sup>.

### Des femmes à la pelle...

Désormais, entend-on régulièrement en Occident, l'égalité à tout le moins serait acquise. Les femmes ont apparemment la main haute, il n'est plus un seul domaine qui leur soit officiellement fermé : il y a des femmes médecins, professeurs, avocates, toréadors, astronautes, des femmes soldats qui obtiennent même le droit de séjourner dans les sous-marins<sup>13</sup>. De fait, partout où la mixité scolaire est de mise les filles réussissent mieux que les garçons, champions du redoublement et du décrochage. La majorité des diplômés d'université sont des femmes – femmes qui, depuis 2010 en Belgique, représentent 54 % des étudiants<sup>14</sup>. L'égalité serait-elle dès lors plus qu'acquise, ce dont témoignerait la sur-représentation féminine dans le personnel scolaire, secteur-clé s'il en est ?

### ... surtout au bas de l'échelle...

Selon le profil statistique des enseignants régulièrement mis à jour via des études nationales et internationales, le secteur de l'éducation s'avère un gisement d'emplois plus important pour les femmes que pour les hommes aux niveaux les plus bas, c'est-à-dire ceux associés à un niveau inférieur de qualification (formation de type court) et à des salaires plus faibles : si les enseignants du préscolaire sont quasiment à 100 % des femmes<sup>15</sup>, elles ne sont plus que 10 % de professeurs ordinaires à l'université c'est-à-dire nommés à titre définitif (elles représentent 49,5% des assistants, niveau le plus bas et précaire de la carrière académique<sup>16</sup>). Plus on monte dans la hiérarchie des niveaux d'enseignement et d'encadrement, plus les femmes se font rares : les hommes, fortement minoritaires dans le personnel enseignant, administratif, paramédical, social et psychologique des degrés primaire et secondaire de l'institution scolaire, sont prépondérants dans les années supérieures des filières techniques et aux postes de direction et d'inspection. Sauf... dans le préscolaire et le fondamental ordinaire où le rapport a basculé en moins de quinze ans (56 % d'inspectrices et 63 % de directrices en 2014, contre 39 % et 47 % en 2000), tandis que la proportion d'inspectrices et de (sous-)directrices augmente implacablement dans le secondaire ordinaire (44 % et 39 % en 2014 contre 20 % et 27 % en 2000)<sup>17</sup> : si cette évolution devait se poursuivre, il est à craindre que les enseignements maternel, primaire et secondaire ordinaire seraient à terme entièrement dispensés et encadrés par du personnel féminin.

<sup>11</sup> Julie-Victoire Daubié est, en 1861, « le premier bachelier de sexe féminin » à être proclamé par l'Université de France. En Belgique, Isala Van Diest est la première femme diplômée de l'Université en 1877 (notons qu'elle fut diplômée d'abord de l'Université de Berne, en Suisse, puis contrainte de passer des épreuves complémentaires à l'Université de Bruxelles).

<sup>12</sup> Voir, pour l'exemple anglais : Virginia Woolf, *Trois Guinées*, Éd. 10/18, n° 3451, 2002.

<sup>13</sup> Nathalie Guibert, « Armée française : les femmes autorisées à bord des sous-marins », *Le Monde*, 15/04/2014.

<sup>14</sup> Danièle Meulders, Sile O'Dorchai, Natalie Simeu, *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités de la Communauté française de Belgique (GENIUF)*, Éditions du DULBEA, Bruxelles, 2012, p. 52.

<sup>15</sup> En Fédération Wallonie-Bruxelles, les 3 % d'hommes récemment de retour sont des maîtres de psychomotricité.

<sup>16</sup> Danièle Meulders, Sile O'Dorchai, Natalie Simeu, *op. cit.*, p. 35

<sup>17</sup> *Les indicateurs de l'enseignement*, Enseignement et recherche scientifique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 9<sup>e</sup> édition, 2014, p. 72.

<sup>18</sup> Pierre Barthélemy, *De graves inégalités hommes-femmes dans la recherche mondiale* in *Passeur de Sciences*, blog Le Monde, 22/12/2013.

Par contre, là où ce raz-de-marée n'est pas près d'être constaté, c'est dans les instances de concours et de recrutement du degré tertiaire, ainsi que dans la recherche scientifique. En effet, dans les pays les plus influents et prolifiques en science, on trouve entre deux et cinq chercheurs pour une chercheuse, qui dirigent deux fois plus d'articles que leurs homologues féminins, reçoivent ensuite davantage de ces citations qui jouent un rôle crucial dans l'évaluation et la carrière des chercheurs, et monopolisent par conséquent les places de choix dans les programmes scientifiques ; dans seulement 17 % des pays du monde, l'effectif féminin dans la recherche équivaut le masculin. (Notons au passage que si les femmes sont plus présentes dans les domaines scientifiques liés aux soins et à la relation aux autres – médecine, sciences du langage et de l'éducation –, les hommes dominent les secteurs de l'ingénierie, l'aéronautique, la robotique, les mathématiques et la physique des hautes énergies.)<sup>18</sup>

Récapitulons... Les filles réussissent mieux à l'école que les garçons. Elles sont plus nombreuses à suivre jusqu'au bout le tronc commun ainsi qu'à obtenir un diplôme universitaire et à investir, entre autres, le secteur-clé de l'éducation. Mais elles sont sous-représentées dans les chaires d'université, dans la recherche scientifique et aux postes de pouvoir et de décision au-delà de l'enseignement primaire... Que se passe-t-il donc entre le moment où elles cartonnent et celui où elles disparaissent de certains radars ?

### ... et à temps partiel

Dans l'enseignement, en particulier le fondamental ordinaire, le nombre de postes à temps partiel ne cesse d'augmenter<sup>19</sup>. Socialement considéré et traité comme un salaire d'appoint même quand il n'en est pas un<sup>20</sup>, le travail à temps partiel est typiquement féminin : il concerne deux à sept fois plus de femmes que d'hommes selon le pays observé dans l'Union européenne<sup>21</sup>. La raison prioritairement invoquée pour expliquer cette tendance : le temps partiel permet de concilier activité lucrative et vie domestique, ce dont les femmes seraient spontanément plus friandes que les hommes tandis qu'elles seraient moins enclines à l'ambition professionnelle, reconnaissances sociale et salariale comprises<sup>22</sup>. Les études sont claires, là aussi : les femmes qui travaillent passent entre deux et trois fois plus de temps que les hommes à faire le ménage, la cuisine, les courses, le linge, et environ deux fois plus de temps à s'occuper d'enfants et d'adultes à charge (mari/compagnon compris)<sup>23</sup>, même dans les pays nordiques réputés pour leur considération envers la parité. L'excès de tâches non professionnelles est aussi la raison épinglée pour justifier le piétinement des chercheuses dont les premières années de carrière, décisives, sont parasitées par les charges domestiques et familiales, et qui sont moins encouragées que les chercheurs à trouver leur vocation hors leur potentiel de procréation.

Que dit, dès lors, la prolifération des femmes, ou la raréfaction des hommes, au sein du personnel enseignant de l'enseignement obligatoire ? Ce processus amorcé depuis que les femmes ont accès au monde du travail rémunéré dit que, fondamentalement, les représentations relatives aux genres n'ont pas changé. Il dit que, combiné au quasi statu-quo dans la répartition des tâches parentales et ménagères, le stéréotype d'un service aux personnes réservé par nature au sexe féminin pousse les hommes à fuir ventre à terre les métiers du « care » et les femmes à investir massivement ces filières. Il dit que, avatar désormais du féminin, c'est-à-dire de moindre valeur que le masculin, le statut de l'enseignant ne se situe plus entre ceux du médecin et du maire mais entre ceux de l'infirmier et du bibliothécaire. Une dévalorisation morale et pécuniaire qui, à terme, risque d'affecter l'ensemble du secteur de la transmission des savoirs relatif aux mineurs.

Il dit, enfin, que si l'on veut renverser la vapeur afin de rendre l'école égalitaire, si l'on veut donner à voir une parité professionnelle dans la machine à socialiser qu'est l'institution scolaire, il convient de revaloriser symboliquement et financièrement ces métiers de terrain aussi indispensables au genre humain qu'ils sont maltraités sur l'échelle du prestige et des salaires.

Si la parité ne commence pas à l'école, avec l'école, dans l'école, où prendra-t-elle corps ?

<sup>19</sup> En Fédération Wallonie-Bruxelles, on est passé de 6 566 en 1992 à 10 330 en 2008.

<sup>20</sup> Voir note 7 sur les familles monoparentales.

<sup>21</sup> Philippe Rekacewicz, « Travail à temps partiel dans l'Union européenne », *Le Monde Diplomatique*, mai 2008.

<sup>22</sup> Peggy Sastre, « Et si certaines femmes n'avaient tout simplement pas envie de faire carrière ? », *L'Obs Le Plus*, 17/03/2016.

<sup>23</sup> Julia Pascual, « Tâches ménagères : les inégalités ont la vie dure », *Le Monde*, 29/10/2015.

## Sources

- BALLETT Virginie, « Familles monoparentales : les femmes séparées sont les plus concernées », *Le Monde*, 03/03/2015.
- BARTHÉLEMY Pierre, « De graves inégalités hommes-femmes dans la recherche mondiale », *Passeur de Sciences*, blog *Le Monde*, 22/12/2013.
- CAROLINE DL, « Féminisation du corps enseignant : la baisse des salaires, revers de la médaille », *L'Obs Le Plus*, 10/03/2013.
- DALAIN YVAN, « Profession enseignant », archives RTS, *Temps présent*, 22/11/1979, [URL : <http://www.rts.ch/archives/tv/information/3466378-profession-enseignant.html>].
- *Féminisation du personnel enseignant de l'enseignement obligatoire*, Ministère de la Communauté française de Belgique/ETNIC (fiche 34), 2009.
- *Global Teacher Status Index*, Varkey Foundation, GEMS Education, octobre 2013.
- GUIBERT NATHALIE, « Armée française : les femmes autorisées à bord des sous-marins », *Le Monde*, 15/04/2014.
- *Les indicateurs de l'enseignement*, Enseignement et recherche scientifique, Fédération Wallonie-Bruxelles, 9<sup>e</sup> édition, 2014.
- MEULDERS DANIÈLE, O'DORCHAI SILE, SIMEU NATALIE, *Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités de la Communauté française de Belgique (GENIUF)*, Éditions du DULBEA, Bruxelles, 2012.
- PASCUAL JULIA, « Tâches ménagères : les inégalités ont la vie dure », *Le Monde*, 29/10/2015.
- REKACEWICZ PHILIPPE, « Travail à temps partiel dans l'Union européenne », *Le Monde Diplomatique*, mai 2008.
- SASTRE PEGGY, « Et si certaines femmes n'avaient tout simplement pas envie de faire carrière ? », *L'Obs Le Plus*, 17/03/2016.
- THIERRY ALBERT, *L'homme en proie aux enfants*, Éditions Fabert, Paris, 2010.
- WOOLF VIRGINIA, *Trois Guinéas*, trad. Viviane Forrester, Des Femmes, 1977 ; réédition : 10/18 n° 3451, 2002.

## Pour citer cet article

Isabelle Marlier, « Enseignement : quand le féminin l'emporterait sur le masculin », Analyse de l'IHOES, n° 157, 2 juin 2016, [En ligne] [http://www.ihoes.be/PDF/IHOES\\_Analyse157.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse157.pdf).